

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES



INTERCLUBS 13/16 ANS 2026

Filles & Garçons

Divisions Ligue

avec Cut de classements

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (06/11/2025)

- ❖ La compétition regroupe 16 équipes filles et 16 équipes garçons au maximum en phase finale. Dans le cas d'équipes à égalité de poids, il pourra être organisé des rencontres de barrage.
- ❖ Le Comité d'organisation sélectionne les équipes retenues en fonction de leur poids à l'issue de la phase d'inscription.
- ❖ Les inscriptions des équipes doivent s'effectuer sous ADOC :
 - ARA - 00 - 13/16 ANS FILLES & ARA - 00 - 13/16 ANS GARÇONS
 - Du 7 Novembre au 12 Décembre 2025
 - Droits d'inscription : 20 € par équipe qui feront l'objet d'un prélèvement automatique au 15/01/2025
- ❖ La compétition est ouverte aux enfants nés en 2010 et après. Classements de décembre 2025 pris en compte.
- ❖ Tous les compétiteurs doivent obligatoirement être licenciés pour la saison 2026 et au plus tard le 15 décembre 2025 sous peine de ne pas être qualifié et donc de disqualifier son équipe
- ❖ Le "CUT" de poids d'équipe est fixé à 18 pour les filles et 16 pour les garçons (le poids se calcule en cumulant le classement de double des 2 meilleurs joueurs).
- ❖ La compétition se déroule sur les résines du Centre de la Ligue de Seyssins (1 Avenue Louis Vicat).

→ FILLES & GARÇONS

- ◆ Des barrages pourront avoir lieu avec une date limite au 11 janvier en cas de nombre d'équipes retenues supérieur à 16.
- ◆ Samedi 17 janvier 2026 : 1/8 de finale
- ◆ Dimanche 18 janvier 2026
 - 1/4 de finales
 - Rencontres de classement pour les perdants du samedi (obligatoire)
- ◆ Samedi 24 janvier 2026 : 1/2 finales
- ◆ Dimanche 25 janvier 2026
 - Finales
 - Rencontres pour la 3^{ème} place (obligatoire)

FORMAT DES RENCONTRES

- ☐ 2 simples & 1 double. Les 2 joueurs de simples peuvent disputer le double
- ☐ Formats des parties :
 - ☐ Simples en format 2 (2 sets à 6 jeux, jeux décisif à 6-6, 3^{ème} set = super jeu décisif en 10 pts) - No let
 - ☐ double en format 4 (2 sets à 6 jeux ; pt décisif ; 3^{ème} set = SJD à 10 pts) - No let
- ☐ Ordre des parties : S2 - S1 - Double
- ☐ Les simples et double comptent pour 1 point
- ☐ Toutes les parties seront supervisées ou arbitrées.

COMITÉ D'ORGANISATION À CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Amélie GEORG, Assistante Administrative Pôle Compétition Ligue - competition.auvergnerhonealpes@fft.fr

Lionel MANDRILLON, Responsable Pôle Compétition Ligue - competition.auvergnerhonealpes@fft.fr